



## INFORMATION NON TITULAIRES : CCP D’AFFECTATION LE 3 JUIN PHASE 1

La commission d’affectation des non titulaires pour la rentrée 2016 se tiendra cette année le 3 juin . Elle concerne les collègues ayant exercé en 2015 2016 et ayant obtenu un avis favorable.

Il est donc urgent, pour celles et ceux des contractuels qui ne l’ont pas encore fait, de nous faire parvenir vos fiches de vœux et vos fiches syndicales. Sans ces fiches nous ne pourrions pas pouvoir intervenir le cas échéant.

Nous rappelons que parmi nos revendications, celle d’un barème d’affectation qui améliorera la transparence de cette opération, reste et restera une revendication majeure du Snes Mayotte.

Pour le Snes Mayotte les commissaires paritaires

Allaoui Mariame

Raynard Patrice

Fornecker Patrick en charge des non titulaires 🇲🇵